



Le Journal Local-675

Septembre 2006

Connaissez-vous Linda du Comptoir multi-services !!!

La plupart d'entre vous ont certainement à une occasion ou une autre eu un contact avec Linda, même si peu connaissent son nom de famille. Elle a fait son entrée à Radio-Canada en janvier 1984 au Service du courrier ensuite elle a travaillé 2 ans au Service des finances.

Durant sa carrière à Radio-Canada, elle aura connu plusieurs déménagements et plusieurs restructurations. Un peu de rétrospective, de 1987 à 1992, le Bureau de poste était situé en arrière de la COOP et la Petite caisse au niveau A2. En 1993, la Petite caisse, le Bureau de poste, le Service de réception/expédition des petits colis ainsi que les réservations de salles de réunions ont été jumelés. Jusqu'en 2005, les employés du Comptoir multi-services relevaient et du Service du courrier et du Service des finances et de Postes Canada. On se souviendra que le Bureau de poste a disparu en 2002, après 15 ans. De plus antérieurement, si on avait un engagement de moins de 13 semaines ou que l'on était pigiste on ramassait tout simplement le chèque au comptoir, maintenant tout nous provient d'Ottawa. Le personnel du Comptoir multi-services offre aussi un service de messagers spéciaux et remet aussi les chèques de déplacements. Depuis 2003, Linda fait maintenant équipe avec 4 autres membres SCFP, dont Patricia Fiori, Sheena Clyde, Marie Roussel et Manon Major.

Vous l'aurez sûrement reconnu, je vous présente Linda Hamel.

Je l'ai toujours vu de bonne humeur. Je la cite : «C'est nous qui faisons notre humeur». Elle est comme l'Encyclopédie Tout connaître, elle est très curieuse de nature et elle est comme Jeannette Bertrand, elle veut tout savoir. Tu lui parles de quelque chose dont elle ne connaît pas, elle veut en savoir plus. Sociable, optimiste, souriante, elle s'adapte à toutes les situations, elle a beaucoup d'assurance, elle a beaucoup d'humour et elle aime rendre service pour ne nommer que quelques unes de ses qualités. Vous conviendrez qu'elle ne passe pas inaperçue, quand je lui ai demandé un de ces défauts elle m'a répondu du tac au tac : gauchère, parle beaucoup et fort. À vous de voir si le chapeau lui fait.

Elle aime lire des drames d'horreur, tel que Stephen King et Mary Higgins Clark mais elle n'aime pas voir les films d'horreur, elle préfère laisser aller son imagination. Cinéphile avisée, elle va au cinéma à toutes les fins de semaine, films d'action, comédies. Elle aime aussi marcher. Globe-trotteur à ses heures, elle voyage au moins 1 fois par année depuis 1997.

Pour terminer, je lui ai demandé si elle avait un squelette dans son placard : elle m'a répondu qu'elle est une personne très timide !!!

La prochaine fois que vous irez vous chercher un café, arrêtez-vous au Comptoir saluer vos collègues du SCFP.

Avec la collaboration de Linda Hamel et Robert Houle

Syndrome et maladie de Raynaud

C'est quoi? Encore une maladie dont on n'a jamais entendu parler? Il y en a beaucoup des maladies dont on n'a jamais entendu parler, mais pour ceux et celles qui en sont atteints elles existent réellement. Le phénomène ou maladie de Raynaud est un trouble de la circulation sanguine dans les doigts et/ou les orteils qui est aggravé par le froid. Parmi les nombreuses causes de la maladie, certaines sont liées à l'exposition professionnelle et quelques entreprises reconnaissent le syndrome comme maladie professionnelle indemnifiable. Les premiers symptômes se manifestent par un picotement, engourdissement ou légère perte de sensibilité dans les doigts et /ou les orteils, une perte de la couleur normale des membres généralement à l'exception du pouce ou le gros orteil et une douleur et parfois une rougeur lorsque la circulation se rétablit. Bien que la maladie tend à se faire connaître de plus en plus dans les milieux professionnels, elle est très fréquente chez les travailleurs qui utilisent des outils mécaniques qui produisent des vibrations. Il est assez rare que le phénomène soit rattaché à d'autres causes, mais une étude a démontré que le phénomène s'est manifesté chez les employés d'une poissonnerie qui sont continuellement exposés à plusieurs réchauffements et refroidissements des mains au cours de leur journée de travail. Dans les cas graves, des médicaments peuvent être prescrits pour atténuer les accès de «doigt mort», terme fréquemment utilisé pour nommer le phénomène, mais la meilleure chose à faire est de cesser de s'exposer aux conditions dommageables.

Est-ce que c'est fréquent? La maladie touche environ 4 Canadiens sur 10 000 et le plus souvent elle apparaît chez les femmes. Les personnes atteintes de sclérodermie, une dermatose caractérisée par l'accumulation de tissus fibreux de type cicatriciel dans la peau, et les personnes atteintes du syndrome de Sjögren sont plus susceptibles d'avoir un jour la maladie de Raynaud. Il n'existe aucun cas répertorié à la MRC. Gare à l'air climatisé et aux froids intenses de l'hiver!

Article 55 - Dossiers médicaux

Un employé qui doit subir des traitements médicaux a le droit de choisir son propre médecin traitant. L'accès à l'information est réservé au seul personnel médical reconnu de la Société. Par mesure de protection ou de contrôle d'absence, la Société se réserve le droit d'exiger qu'un employé subisse un examen médical par un médecin qu'elle désigne et l'employé peut demander que les résultats de cet examen soient communiqués à son médecin. L'employé recevra une copie de toute communication faisant état de son retour au travail ou d'un éventuel empêchement à son avancement dû à la nature de sa maladie.

Article 16 - Affectations temporaires

La Société s'engage à favoriser le plus grand nombre d'affectations temporaires possible dans la mesure où cela ne nuit pas aux exigences du service. Un employé doit signifier par écrit aux Ressources humaines son intérêt pour une affectation temporaire avant le 1er février de chaque année. Une banque est constituée à partir des informations reçues de la part des candidats. La Société utilisera cette banque afin de combler temporairement des postes selon certaines modalités. Dans l'éventualité où aucun candidat ne correspond au profil demandé, la Société affichera les postes localement pendant 5 jours ouvrables en mentionnant que ce sont des postes temporaires. Un employé affecté à un poste temporaire supérieur sera rémunéré au taux du groupe supérieur conformément aux dispositions de l'article 15 paragraphe 15.3.

Le Service de la formation syndicale du SFCP-Québec est victime, elle aussi, d'un déficit budgétaire pour 2006. Il n'y aura pas de cours hors-programme, donc pas de cours de **formation à la retraite** en 2006. Nous ferons un appel à tous au début de 2007 pour savoir qui est toujours intéressé à participer à cette formation.

Vous vous sentez un peu perdu avec l'**assurance-vie**, l'assurance-maladie, l'assurance-invalidité ... vous trouverez inclus dans ce numéro, un tableau explicatif par catégories d'employés.

Ergonomie 101 étape #1 : L'éclairage

Histoire de jeter un peu de lumière sur tout ça, parlons d'éclairage. L'éclairage ergonomique, ça existe. La première chose qu'on fait en arrivant au bureau, on éclaire notre espace de travail, c'est dire combien c'est important. Est-ce que j'aime l'éclairage intense, moyen ou tamisé? Est-ce que je reste assis à mon bureau la majeure partie de la journée ou je dois me déplacer? Y a-t-il quelqu'un d'autre autour de moi ou je suis seul(e)? Est-ce que je dois faire plusieurs appels téléphoniques à chaque jour? Bref, il y a plusieurs questions à se poser côté éclairage. Et pourquoi est-ce que c'est si important? Parce qu'un éclairage approprié facilite l'exécution de toutes les tâches. On reçoit à peu près 85% des informations par l'intermédiaire de la vue, un éclairage approprié peut donc réduire la fatigue oculaire et les maux de tête. La lumière naturelle est toujours privilégiée dans un milieu de travail puisqu'elle ne cause pas d'éblouissement et n'éclaire pas la zone de travail de façon excessive. Ce n'est pas toujours possible de profiter de la lumière naturelle dans son milieu de travail, donc il faut évidemment avoir recours à la lumière artificielle et c'est là que ça se complique.

Il existe trois principaux types d'éclairage artificiel :

- L'éclairage général qui procure un éclairage assez uniforme.
- L'éclairage général localisé qui augmente le niveau d'éclairement en vue de l'exécution de tâches particulières.
- L'éclairage localisé dit d'appoint qui augmente les niveaux d'éclairement au dessus de la zone de travail et de son environnement immédiat.

Afin de créer les différents types d'éclairage il y a différents types de luminaires :

- L'éclairage direct qui projette 90 à 100% de la lumière vers la zone de travail.
- L'éclairage mixte qui distribue la lumière de manière égale vers le haut et vers le bas, l'éblouissement direct est souvent minimisé.
- L'éclairage indirect qui diffuse 90 à 100% de la lumière vers le haut. Le plafond et le haut des murs doivent être propres et très réfléchissants pour permettre à la lumière d'atteindre la zone de travail.
- L'éclairage à masquage anti-éblouissant (divers types) , ils utilisent des diffuseurs, des paralumes et des grilles pour masquer les sources lumineuses à la vue diagonale directe. Ils contribuent à prévenir l'éblouissement et à diffuser la lumière.

Aucun type de luminaire ne convient à toutes les situations, chacune nécessite un appareillage particulier. Mieux vaut s'en remettre à un expert qui est bien placé pour évaluer la situation car un piètre éclairage peut constituer un risque pour la sécurité, nuire à la qualité du travail et constituer un risque pour la santé. Vive la luminothérapie ...

Source: Centre canadien d'hygiène et de la sécurité du travail

Surveillez la suite dans notre prochaine publication du dossier sur
l'ergonomie 101, étape #2 «La position assise».

DONNEZ AU SUIVANT ... Robert Houle nous transmet son savoir.

Il vente à écorner les bœufs ...

Quand on dit qu'il vente à écorner les bœufs, c'est qu'il vente vraiment très, très fort.

Et pour les fermiers c'est le temps de couper les cornes des vaches et des bœufs. Pourquoi ? Parce que la plaie vive des cornes ainsi coupées est propice à l'infection et que lors des grands vents, les mouches, porteuses de mauvaises bactéries et de microbes se font rares et qu'ainsi, elles n'iront pas contaminer l'animal.

Voilà pourquoi la santé du troupeau a tout à gagner lorsqu'il vente à écorner les bœufs.

Texte de Robert Houle

C'est propre en SPIC AND SPAN (spike and spoon)

Cette expression anglo-saxonne est associée à la propreté depuis l'invention bourgeoise de manger en utilisant une fourchette, une cuillère et pas seulement un couteau.

Manger proprement avec une fourchette et une cuillère pour ne pas se salir; plutôt qu'avec un couteau ou avec les mains; et avec une cuillère plutôt qu'au bol.

SPIKE étant une sorte de clou (nail), de réunion de clous; et SPOON une sorte de couteau avec une petite cavité pouvant contenir une petite portion d'aliment ou de liquide.

Texte de Robert Houle

Nouvelles en bref

- Pierre Dutil, nouveau délégué au sein du SCFP.

- Dans le but de nous remettre des festivités du nouvel an, nous échangeons cette année, le congé du 13 novembre pour le 2 janvier.

- Félicitations à Pierre Gauthier, sa nouvelle progéniture s'appelle Simon.

Un sondage en ligne sur les femmes au sein du syndicat national est prêt.

Le groupe de travail national sur les femmes demande l'aide des membres afin d'identifier les obstacles qui font en sorte qu'il est plus difficile pour les femmes de participer aux activités du SCFP et d'y occuper des postes de direction.

Le groupe de travail a lancé un sondage auprès des membres qu'il est possible de trouver en se rendant sur le site www.scfp.ca. Le sondage comporte des questions portant sur les expériences individuelles au sein du syndicat et il demande l'opinion des membres sur les façons dont le SCFP peut améliorer ses interventions dans le dossier de l'égalité des femmes en milieu de travail.

Le sondage s'adresse à tous les membres du SCFP, tant aux femmes qu'aux hommes. La date limite pour compléter le questionnaire est le 10 novembre 2006.

Le SCFP est composé aux deux tiers de femmes et pourtant, les femmes y sont sous représentées aux postes de direction, tant au national que dans les divisions provinciales et les grandes sections locales. Les délégués au congrès de 2005 ont adopté une résolution demandant au Groupe national de travail sur les femmes de mener une recherche sur les enjeux auxquels sont confrontés les membres féminins du SCFP.

Le sondage en ligne est une des façons de joindre les membres et de leur demander leur point de vue. Les membres du groupe de travail font aussi des entrevues personnelles plus en profondeur dans les régions et ils distribueront des questionnaires imprimés.

Les résultats de ce sondage seront rendus publics dans le cadre d'un rapport et tous les membres du SCFP y auront accès.

Francine Durocher siège sur le Comité de condition féminine du SCFP-Québec et à la FTQ. Ce dossier lui tient à cœur. S.V.P. Prenez deux minutes pour répondre à ce sondage.

Source : SCFP National

La Banque Laurentienne, seule banque syndiquée au Québec, a récemment signé une entente exclusive avec la FTQ, dans le but d'offrir des services bancaires très avantageux aux membres FTQ et à leur famille. Entre autres, la carte VISA Banque Laurentienne Complicité, la protection Coup dur en cas de grève ou de lock-out, des forfaits bancaires Complicité et un programme d'accès à la propriété. Un site internet portant sur le programme Complicité FTQ a été mis sur pied et peut être visité au www.complicite.ca. Une ligne d'information spéciale est aussi offerte aux membres, soit le 1-877-FTQ-2520 ou communiquez avec Étienne Therrien au (418) 669-3401.

Adresse civique : 1250, rue de la Visitation, Montréal (Québec), Rez-de-chaussée, H2L 3B4
Téléphone : (514) 521-8965 Numéro sans frais : (877) 855-5501 Télécopieur : (514) 521-3082
Adresse courriel : scfp675@qc.aira.com

Membres du Comité des communications

Recherche : Nicole Leduc Rédaction : Johane Perron Graphisme : Chantal Clark